

**Immeuble HLM**  
**1290 Versoix/GE**

*Architectes* Gérard Chatelain, SIA,  
Genève  
Pierre Helbling, ETS,  
Genève

*Ingénieur* François Bapst,  
Versoix

*Coordonnées topographiques* 502.200 / 126.140

*Conception* 1965-1966

*Réalisation* 1967-1968

*Programme* 37 appartements HLM,  
dont 10 studios  
pour personnes âgées.  
146 m<sup>2</sup> de locaux  
socio-culturels.  
480 m<sup>2</sup> de locaux  
administratifs (mairie  
et poste de police).  
1784 m<sup>2</sup> de locaux  
commerciaux.  
51 places de parking.

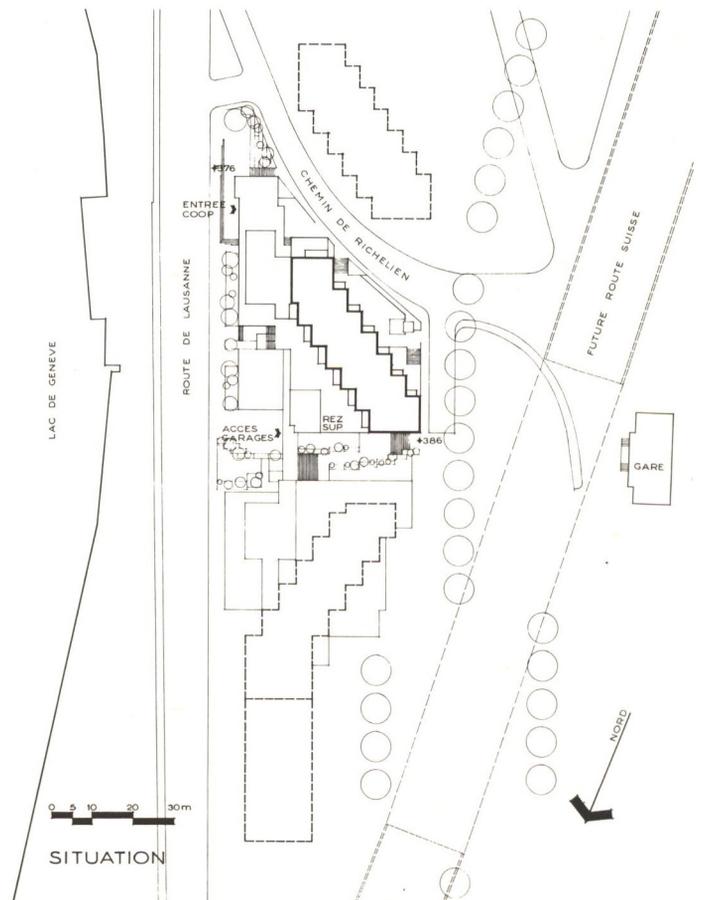
*Caractéristiques* Prix au m<sup>3</sup> : Fr. 169.—  
(30 juin 1970)  
Surface du terrain : 2790 m<sup>2</sup>  
Surface bâtie : 2640 m<sup>2</sup>  
Nature du terrain :  
très différencié, allant de  
très bon (glaise et tout venant)  
dans la partie nord-ouest  
jusqu'à très mauvais (nécessitant  
la pose de pieux) dans la  
partie sud-est.

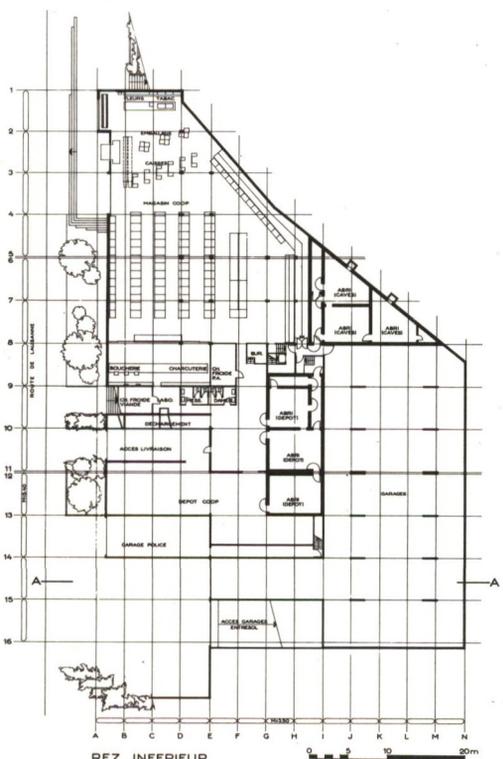
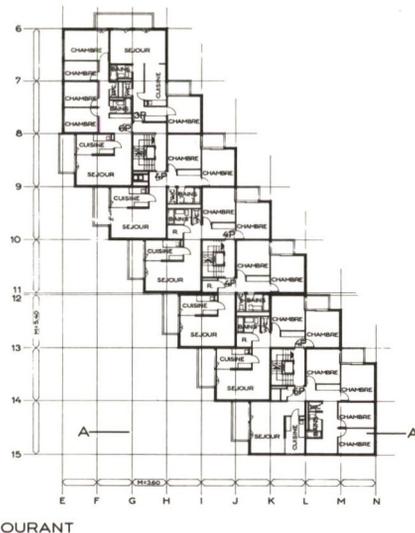
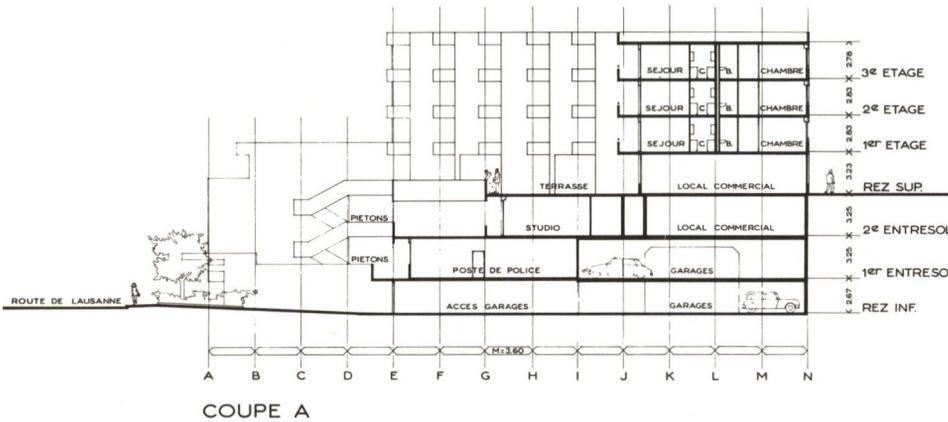
*Problèmes particuliers*

Cette réalisation représente la première étape de la reconstruction du Bourg, reposant sur une vaste opération de remaniement parcellaire urbain. Les dimensions du bâtiment sont imposées par le plan directeur. Les autres paramètres sont : la forme triangulaire de la parcelle, la forte différence de niveau entre les deux accès principaux, la discordance entre l'orientation et la vue du lac, ainsi que la nécessité de conserver une partie des constructions existantes jusqu'à la fin des travaux.



Photo J. Moreno





**Construction**

**Structure :** Fondations, murs de soutènement, piliers et dalles en B. A. Dalles à grandes portées (sur les garages) sont à nervures. Murs porteurs en briques T. C. (15 cm. fini) aux étages supérieurs (étage courant). Cloisons légères en briques T. C. (8 cm. fini).

**Isolation thermique :** Espace d'air et doublage en brique T. C. de 4 cm.

**Isolation phonique :** Parquet posé sur liège; murs béton doublés de briques.

**Revêtements et finitions :**

Extérieur : béton propre de décoffrage, animé d'un jeu de traitement de joints. Allèges traitées au silicone. Eléments de menuiserie en sapin, allèges en panneaux isolants et amiante ciment émaillé. Bancs d'appui de balcon en métal éloxé. Intérieur : variés selon programme. Dans les appartements : sols : parquet collé sur chape aux chambres; carrelage grès aux salles d'eau; carrelage T. C. aux paliers, halls, séjours, cuisines; murs : gypsage aux chambres; faïence ou ribage aux salles d'eau.

**Equipements :** Chauffage central à eau chaude, chaudières avec brûleurs à mazout, capacité de citerne 100 000 l. Production centrale d'eau chaude, bouilleur 5000 l. Ventilation par aspiration mécanique de tous les locaux sanitaires.

**Bibliographie**

AS 4 / Novembre 1972